

LA FRÉQUENCE UTILE 88.4

VENTORA a bien prêté 128 millions d'euros à la GECAMINES, ACAJ revient sur ses affirmations.

Économie le 18/02/2020 à 09h01



« Le contrat de prêt, entre Gécamines et Fleurette Mumi, a bel et bien existé et le transfert de 128 millions d'euros a été effectué », affirme désormais l'ACAJ, à l'origine de l'affaire des 200 millions d'euros, qui dit arriver

à cette conclusion « après vérification objective des documents en (sa) possession ».

Selon l'ACAJ, « il apparaît clairement que la hiérarchie de la Gécamines avait sollicité et obtenu de la part de son partenaire Fleurette Mumi plusieurs interventions financières pour le financement de ses plusieurs projets dont la somme de 128 millions d'euros dans le cadre d'une ligne de prêt sans garantie de 200 millions d'euros ».

<https://twitter.com/KapiambaGeorges/status/1229667480097959s=09>

L'ACAJ dément dédouane donc ainsi VENTORA de l'accusation de blanchiment qu'elle avait elle-même faite auparavant.

Le contrat de prêt existe bien